



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-051

Séance du jeudi 13 avril 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt trois septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

**Nombre de Membres**

Afférents au CC : 36

En exercice : 24

Ayant pris part à la  
délibération : 29

**Présents :** Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE (*suppléant*), Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS.

**Excusées donnant procuration :** Monsieur Alain BARRAU donnant procuration à Madame Isabelle SOULET, Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Monsieur Jean Luc CANTALOUBE, Madame Sylvie BASCOUL donnant procuration à Madame Isabelle CLAMET, Madame Ambre SOULARD donnant procuration à Monsieur Christophe MOREL, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

**Excusés :** Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Françoise HOULES, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

**Secrétaire de Séance :** Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

**Objet de la délibération : Augmentation durée hebdomadaire de service -  
Suppression et création d'un emploi d'Adjoint technique affecté au Pôle  
Technique**

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'afin de répondre aux besoins du Pôle Technique, notamment en matière d'entretien des bâtiments communautaires, il s'avère nécessaire d'augmenter la durée hebdomadaire de service d'un emploi au grade d'Adjoint technique.

Suite à l'accord de l'agent concerné et à l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 4 avril 2023, le Conseil Communautaire devra se prononcer sur :

- la suppression de l'emploi d'Adjoint technique à temps non complet (20 h 00 hebdomadaires) concerné au 30 avril 2023,
- la création d'un emploi d'Adjoint technique à temps complet (35 h 00 hebdomadaires) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte la suppression et la création de l'emploi susvisé et par voie de conséquence la modification du tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

**Le Président,**

Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté  
de Communes  
Centre Tarn

**La Secrétaire de séance,**

Nadège BARTHE DE LA OSA